

Lettre d'information n°12 - Juin 2024

En juin dernier, l'ARCEP a confirmé que notre programme fibre remplissait les conditions pour anticiper l'arrêt total du service cuivre sur tout le département dès janvier 2028. Nous serons ainsi -avec 2 autres- le premier département de France exclusivement Fibre.

Si cette échéance raccourcie est heureuse pour nos artères aériennes, qui se verront délester des câbles cuivre avec 2 ans d'avance, elle nous oblige également à organiser plus rapidement la transition technologique entre le cuivre et la fibre chez les usagers les plus fragiles et les plus éloignés de ces technologies.

Tarn-et-Garonne Aménagement et Octogone Fibre vont donc renforcer leur présence déjà très importante sur le territoire (260 permanences locales – 9 500 personnes rencontrées physiquement et accompagnées individuellement depuis 2020).

Par ailleurs tous les cas complexes de raccordement devront être résolus pour que le service arrive chez chacun, ce fut l'objet de discussions avec Octogone Fibre ces derniers mois et c'est désormais un engagement pour assurer dans 2 ans et demi l'accès à tous ceux qui le souhaitent à la fibre optique, et la fin du réseau cuivre.

A travers cette nouvelle lettre d'information, vous retrouverez les autres actualités de TGA, sur l'eau, la téléphonie mobile, les usages numériques, etc. Elles attestent de sa bonne dynamique, au service de vos territoires.

Bonne lecture.

Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement



Dernière actualité

Signature d'une convention de financement pour le Schéma de Résilience du réseau fibre, avec la Caisse des dépôts, le 6 juin 2024.



Programme Fibre Optique



Dernière actualité

Comité de Pilotage DSP Fibre Optique, le jeudi 14 mars 2024 au Conseil Départemental avec Octogone Fibre by Altitude Infra.

Indicateurs du projet



Podium

Avec un **taux de pénétration** élevé (taux des foyers raccordés à la fibre), voici les 3 premières communes :

1. **Nohic**: 72 % 2. **Cayrac**: 72 %

3. Saint Etienne de Tulmont: 68 %



Boîte à outils

Adressage

Selon la loi 3DS du 21 février 2022, chaque commune est responsable du bon adressage de son territoire pour faciliter l'accès au services d'urgence et de proximité et afin de permettre d'identifier chaque bâtiment aux différents réseaux (eau, assainissement, énergie et télécommunication).

Décret n°2023-767 du 11 août 2023 portant **obligation** de déclarer et certifier

Signalements

Vous avez constaté un **dommage** visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau de fibre optique ou ADSL (cuivre) ?

Dommages Réseaux Altitude Infra

Dommages Réseaux Orange

les adresses pour les communes :

- de plus de 2 000 hab., le 1er janv.2024
- les autres, le 1er juin 2024.

Base Adresse Nationale



adresse.data.gouv.fr Le site national de l'adresse

Plateforme des élus

La plateforme des élus **est toujours en maintenance.** Pour toute demande, merci d'envoyer un mail à <u>contact@octogone-fibre.fr</u>. Nous vous informerons dès sa remise en service.

Le réseau Très Haut Débit de Tarn-et-Garonne OCTOGONE —FIBRE— by altitude Infra.

Opérateurs présents sur le réseau Fibre :

Vous trouverez ci-dessous la liste des opérateurs présents pour les **particuliers.** Mais également ceux pour les **professionnels** (cliquez sur l'image).













Tester son éligibilité à la fibre optique

Préparer son raccordement :

Pour le bon déroulement du raccordement à la fibre, une **liste des bonnes pratiques** est proposée <u>ici</u>

Pour rappel, le raccordement relève de l'opérateur commercial choisi par l'abonné et se planifie avec ce dernier au moment de la souscription du premier abonnement. Il est financé par la DSP bien que le syndicat et Octogone Fibre n'aient pas de capacité réglementaire d'intervention à ce niveau.

Rappel

Même si **l'interlocuteur des usagers reste toujours l'opérateur commercial**(souscription de l'abonnement), **Tarn-et- Garonne Aménagement** reste disponible en cas de souci de raccordement.

Extinction Cuivre

Consécutivement à la fin du déploiement de la fibre optique, **Orange** a annoncé sa volonté de fermer progressivement l'ensemble des services de télécommunication de son réseau cuivre jusqu'en 2030. Dix premières communes Tarn-et-Garonnaises représentant près de 20 000 foyers sont concernées par un arrêt du cuivre dès 2026.

Ces 10 communes répondent toutes à des critères de taux d'éligibilité et de taux de foyers déjà raccordés élevés.

- Castelsarrasin
- o Finhan
- La Ville Dieu du Temple
- Léojac
- Montech

- Nohic
- o St Etienne de Tulmont
- St Porquier
- Verlhac-Tescou
- Villebrumier

Afin d'accompagner les administrés dans cette transition, Octogone Fibre avec Tarn-et-Garonne Aménagement, relancent des réunions publiques avec les opérateurs commerciaux dans les 10 communes du lot n°2. Vous trouverez toutes les dates <u>ici</u>.

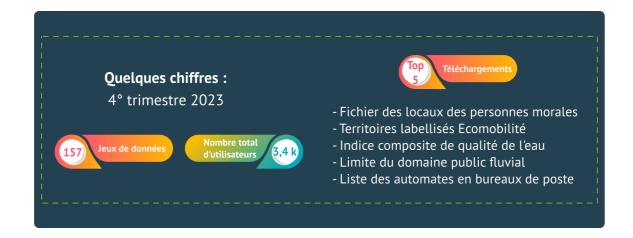
Les foyers de 55 communes supplémentaires sont retenues pour un arrêt du service en 2027. C'est en 2028 que le service s'arrêtera pour le reste du département Tarn-et-Garonnais.

La fermeture progressive du service cuivre va permettre de planifier en suivant la dépose du réseau et ainsi soulager de nombreuses artères aujourd'hui fragilisées par de trop nombreux câbles.

Usages et Services

Tarn-et-Garonne Open Data

Avec pour objectif une meilleure transparence des données, une meilleure efficacité de l'action publique et une amélioration de la coopération avec la mise à disposition de ressources à valeur économique et sociale, la loi pour une Republique Numérique du 7 octobre 2016 a fixé obligation pour les collectivités de plus de 50 agents et/ou 3 500 habitants d'ouvrir leurs données numériques. Pour faciliter la mise en conformité des collectivités du département, Tarn-et-Garonne Aménagement, en partenariat avec la Région, a développé et met à disposition des collectivités qui le souhaitent une plateforme dédiée. Pour toute information concernant ces obligations et ce service gratuit, contactez nous.



- 7 collectivités ont adhéré à la plateforme Tarn-et-Garonne Open Data, dont 4 communes.
- Une rencontre a été organisée le 12 avril dernier afin de présenter la plateforme et lancer les groupes de travail.

Accéder à la plateforme

Tarn-et-Garonne Storage

Élaboré en 2020 avec l'ensemble des communautés de communes membres de Tarn-et-Garonne Aménagement, le **Schéma Directeur des Usages et Services Numériques** a notamment mis en lumière un ensemble de besoins des collectivités. Parmi ces besoins, s'est révélée l'opportunité de mettre en place un **service mutualisé de stockage sécurisé des données** des collectivités. Avec le soutien du Plan France Relance, Tarn-et-Garonne Aménagement a développé ce service en s'appuyant sur une solution de stockage dynamique en data center (NetExplorer) et en interconnectant tous les sièges des intercommunalités membres avec un réseau fibre dédié et souverain (Groupement Fermé d'Utilisateurs ou GFU).

Ce service désormais opérationnel bénéficie déjà à **3 collectivités et 120 agents** - 3 autres collectivités sont en train de préparer leur migration - et est ouvert selon une grille de tarifs mutualisés à l'ensemble des collectivités qui le souhaitent (nous consulter pour les modalités).

G.F.U.

NetExplorer

Groupement Fermé Utilisateurs : réseau de fibres dédiées aux collectivités

Plateforme de stockage et de sécurisation des documents

 Installation technique opérationnelle pour les 9 EPCI



Baie - porte collecte GFU à Castelsarrasin

- 3 formations Administrateurs ont été réalisées pour les responsables informatiques des EPCI
- 4/8 plateformes (propres aux EPCI)
 activées



Le déploiement de NetExplorer continue sur le territoire. Des formations "usagers" ont été organisées, permettant à de nouveaux agents de maîtriser l'outil.

Le mois du Numérique

Tarn-et-Garonne Aménagement, partenaire du Conseil Départemental dans le cadre du mois du Numérique qui s'est déroulé du 24 janvier au 24 février dernier.

A travers cette opération, de nombreuses manifestations (expositions, conférences, ateliers) ciblées pour le scolaire et tout public ont eu lieu sur tout le territoire.



Les Nouveaux Services

Le deuxième trimestre sera l'occasion d'ouvrir les rélexions sur les prochains dispositifs du bouquet de services et plus globalement au niveau du Pôle Usages et Services.

Téléphonie Mobile

Depuis 2018, Tarn-et-Garonne Aménagement accompagne l'État et le Département dans le "New Deal Mobile" (couverture ciblée, création de nouveaux site 4G). Depuis cette date et à l'initiative du Comité Départemental du Numérique piloté par ces acteurs, une quinzaine de sites mobiles 4G opérateurs ont été érigés dans le département et une dizaine sont programmés.

En 2024, 4 sites ont vu le jour : Loze, Saint Cirq, Molières et Vigueron.

4 sites sont programmés pour 2025 : Puylagarde, Lapenche, Fabas et Castelsagrat.

3 sites retenus pour 2026 : Tréjouls, Maumusson et Saint Paul d'Espis.

Par ailleurs, un **site interdépartemental sera érigé en 2026** pour répondre au besoin de renforcement du service mobile sur Maubec (82) et Solomiac (32).

Pour inscrire de nouvelles zones blanches / grises dans ce dispositif, l'état a mis en place <u>Toutes et ous connecté.e.s.</u> Il appartient à chaque élu du territoire qui le souhaite de faire remonter sur cette plateforme les secteurs mals couverts en téléphonie mobile afin qu'ils puissent être examinés dans le cadre du dispositif.





Comité Départemental du Numérique, dédié à l'accès aux réseaux de communication éléctroniques fixes et mobiles, à la Préfecture de Montauban, le 21 mai 2024.

Approvisionnement en eau



Fouille pédologique pour la détermination d'une zone humide dans le cadre d'un projet d'agrandissement de retenue à Tréjouls.

Le 7 mai 2024, le Comité de pilotage de la Charte a voté à l'unanimité le projet d'extension d'une retenue à Vazerac.

Il s'agit du premier dossier arrivant au bout du dispositif qui verra le jour d'ici la fin de l'été, à l'issue de la procédure de Déclaration d'Intérêt Général initié par Tarn-et-Garonne Aménagement pour mener à bien sa maîtrise d'ouvrage.

D'autres dossiers sont en cours de préparation, notamment à Tréjouls, Lapenche, Montricoux et devraient aboutir en suivant.

Ces projets de substitution sont le fruit d'une expérimentation confiée à Tarn-et-Garonne Aménagement par l'Agence de l'eau Adour Garonne qui devrait être généralisée dans tout le bassin dès 2025 compte-tenu de ses résultats probants.

Suis-je éligible au dispositif?



Comité de pilotage avec les signataires de la "Charte stratégie départementale de sécurisation de l'accès à la ressource en eau par la création et l'optimisation de retenues individuelles et semi-collectives substitution", le 7 mai 2024.

Tarn-et-Garonne Aménagement

100 bd Hubert Gouze Hôtel du Département 82000 MONTAUBAN



Nous joindre

Nous écrire







